

Franceville/Plate-forme nationale pour la gestion et la réduction des risques de catastrophes

Jacques Denis Tsanga à la tête du comité provincial

N.O.
Franceville/Gabon

FACE à la problématique des catastrophes naturelles et anthropiques (inondations, éboulements, orages désastreux, etc.) qui plongent souvent les populations dans le désarroi, le gouvernement vient de lancer la plate-forme nationale pour la prévention et la réduction des risques des catastrophes. Un organisme piloté par le ministère de l'Intérieur, qui a en charge le volet protection civile. Pour rendre effective cette opération, une mission de ce département ministériel, conduite par son secrétaire général adjoint 1, Paul Ngome Ayong, a sillonné dernièrement les trois provinces-pilotes choisies : l'Estuaire, l'Ogooué-Lolo et le Haut-Ogooué. A Franceville, où il a séjourné le 16 mai dernier, le chef de la délégation a donc installé le gouverneur du Haut-Ogooué, Jacques Denis Tsanga, à la tête du comité provincial de la plate-forme nationale pour la gestion et la réduction des risques de catastrophes, à la faveur d'une cérémonie officielle tenue à l'Hôtel de ville. En présence, notamment, des élus locaux, des directeurs et chefs de services provinciaux et des préfets des onze départe-



Photo : N.O.

Le SGA1 du ministère de l'Intérieur (micro) installe le gouverneur à la présidence provinciale de la plate-forme.



Photo : N.O.

Jacques Denis Tsanga installe à son tour les préfets à la tête des comités départementaux...

ments. Par la suite, le gouverneur a lui aussi installé, à son tour, les présidents des comités départementaux de la plate-forme, que sont les préfets, en dehors de celui de la Mpassa, qui fait déjà partie du comité provincial. L'idée de la mise en place de ces comités est de mieux gérer les différentes catastrophes sur la sphère nationale à trois niveaux d'intervention : la prévention, la gestion des risques et l'assistance aux sinistrés. Tous ces niveaux d'intervention (comités provincial et départemental) servent donc de relais au ministère de l'Intérieur. Les responsables des comités installés ont alors eu droit à un atelier de formation à travers une projection sur le rôle et le fonctionnement du comité provincial de la plate-



Photo : N.O.

... en présence des directeurs provinciaux et des maires.

forme. L'accent a été ainsi mis sur la prévention, à travers la sensibilisation des populations, de sorte qu'à terme, elles aient une culture de la prévention et de la réduction des risques. La tâche reviendra, ensuite, aux comités provinciaux, dont les principaux relais sont les comités dé-

partementaux, d'animer des formations, des campagnes de sensibilisation et de responsabilisation des populations et administrations dans leurs localités respectives. **MOYENS ESSENTIELS** • « Cette opération a une compétence multisectorielle, interministérielle et intègre d'autres acteurs. Notre

mission a un volet essentiellement pédagogique. Il faut qu'il y ait de la sensibilisation auprès des populations, en terme de prévention de risques assez divers, parmi lesquels les risques anthropiques qui sont les résultats de nos différents comportements. Les inondations font beaucoup de dégâts dans nos quartiers, mais on ne saurait perdre de vue que bon nombre de citoyens sont la cause de ces inondations, par des constructions dangereuses, ou par de mauvaises habitudes citoyennes. Il y a aussi un risque d'un type nouveau, celui qui résulte de la problématique homme-faune. Dans nombre de localités, les éléphants causent de nombreux dégâts et c'est une problématique nouvelle qui doit être intégrée dans les actions du ministère de l'Intérieur », a indi-

qué Paul Ngome Ayong. Le président du comité provincial, tout en comptant sur la mobilisation des énergies et la mise en place des moyens essentiels pour accompagner ce projet, s'est dit prêt à l'action. « Nous devons simplement avoir la méthode pour atteindre un maximum de concitoyens à la prise en compte des risques de catastrophes, à travers la sensibilisation et l'éducation à la mise en place d'un tissu de prévention contre les risques », a estimé Jacques Denis Tsanga. « Les citoyens que nous sommes doivent être imprégnés. On doit leur inculquer une culture de la prévention des risques, pour que chacun soit conscient de la responsabilité qui est la sienne dans son domaine précis. Pour ce faire, le ministère de l'Intérieur a mis en place le fonds de concours pour risques. Un fonds qui est quelque peu essoufflé. C'est ce qui explique les retards dans l'indemnisation des sinistrés, mais des initiatives sont en cours... », a assuré le SGA 1. A signaler qu'au terme de la cérémonie, la délégation de Libreville s'est tout de suite réunie avec les responsables des départements pour identifier les zones à risques, dans les différentes localités de la province du Haut-Ogooué.

Moanda/Examens nationaux/Brevet d'études du premier cycle (BEPC) 2017/Après les épreuves d'éducation physique et sportive

Les candidats tablent désormais sur l'écrit

Claude-Médard MINKO
Moanda/Gabon

Dans le cadre de l'organisation des examens de fin d'année scolaire 2017, les candidats officiels et libres du bassin pédagogique de Moanda ont abordé, du 17 au 19 mai dernier, les épreuves pratiques d'éducation physique et sportive, pour l'obtention du Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Athlétisme, gymnastique et sports collectifs ont constitué les principaux modules dans lesquels ils ont été évalués.



Photo : C.M.M.

Epreuve de lancer de poids.

notamment du manque d'informations fiables, il y a que ces candidats ont été évalués dans trois modules : athlétisme, gymnastique et sport collectif. En athlétisme, les postulants ont affronté, dans le détail, la course (vitesse), le triple saut, le saut en longueur et en hauteur, le lancer de poids, de javelot et de disque. A ces épreuves, se sont ajoutés un enchaînement libre en gymnastique et le volley, handball, basket-ball ou le football

en sports collectifs. L'évaluation s'est donc faite sur la base du choix d'une épreuve dans chaque module, mais aussi sur la performance individuelle et collective du candidat. Dans l'épreuve de vitesse, la note attribuée au candidat tenait compte du temps mis sur une distance de 80 mètres, pour les filles, et 100 mètres pour les garçons. Au niveau du lancer de poids, la note à prendre en compte reste celle du meilleur jet des



Photo : C.M.M.

Enchaînement de gymnastique exécuté par une candidate.

trois essais dont bénéficie chacun des compétiteurs. En revanche, en ce qui concerne les sports collectifs, le candidat était noté, d'une part, sur la maîtrise des techniques de la discipline choisie et, d'autre part, sur son esprit d'équipe et le respect de

l'adversaire. De l'avis des examinateurs, le jeu avec et sans ballon entrait aussi dans les critères d'évaluation du sport collectif. La victoire était alors bonifiée d'un point à tous les joueurs de l'équipe victorieuse. Toutes les notes obtenues

par le candidat dans chaque module seront additionnées pour constituer une note définitive sur 20 au décompte final des notes écrites et des épreuves pratiques, pour l'obtention du BEPC. Dès lors, ces épreuves physiques et sportives valent leur pesant d'or pour les candidats, au même titre que l'écrit, entendu que la réussite ou l'échec tient parfois à peu de choses. « D'où l'intérêt de ne négliger aucune épreuve, quelle qu'elle soit, pratique ou écrite, car on peut rater son examen à cause d'un demi-point, vu que tout se passe en un seul tour », a fait remarquer Boris Lendoye, candidat officiel du bassin pédagogique. Après cette première partie qui leur a aussi permis de déstresser, les candidats devront se retrouver à la dernière semaine du mois de juin pour l'ultime étape consacrée à l'écrit. Celle qui les situera définitivement.